

Une erreur s'est glissée à l'amendement de l'article 403 ( e ) du Livre des règlements western, édition 2021.

Nous devons lire l'article 403 ( e ) :

**Exclusivement dans les épreuves Grand Prix 4D, 5D et 6D** en course de barils, un concurrent peut présenter un maximum de **cinq (5)** chevaux par épreuve (exceptions: Course de sauvetage, Échange de cavaliers).

Un concurrent peut présenter un maximum de trois (3) chevaux par épreuve (exceptions: Course de sauvetage, Échange de cavaliers).